INSTITUT FRANÇAIS
Oujda

Stud IFO

Règlement intérieur

Pour la réservation et l'utilisation du studio de répétition

Contactez-nous :

+212 651 404 532
+212 651 404 532
studifo@ifmaroc.com

Nos réseaux sociaux:

ifoujda @ifoujda

Du stud'IFO :

• IDENTIFICATION DES LOCAUX

L'INSTITUT FRANÇAIS DU MAROC – ANTENNE D'OUJDA PROPOSE AUX MUSICIENS UN STUDIO DE RÉPÉTITION, SIS 16 RUE IMAM ECHAFII.

• DESTINATION ET UTILISATION DU STUDI'FO

Le Studio est destiné à la pratique de la musique de manière individuelle ou collective. Le Studio est exclusivement destiné à la répétition. En aucun cas, le studio ne peut être utilisé pour y donner un cours de musique, organiser un concert ou faire des réunions.
Une captation vidéo ou une retransmission sur Internet (dont les réseaux sociaux) peuvent être envisagées, avec l'autorisation préalable de l'Institut français d'Oujda. Dans ce cas, l'artiste s'engage à indiquer le nom du studio et de l'Institut français d'Oujda.

Le Studio est à disposition :

- Quel que soit le niveau de pratique (amateurs ou professionnels),
- A partir de 15 ans (pour les mineurs, fournir une autorisation parentale),
- Quelle que soit l'esthétique musicale,
- Quelle que soit la formation : solo, duo, groupe … (les mesures mises en place dans le cadre de la crise sanitaire nous autorisent à accepter des groupes de 8 personnes maximum).

Le musicien est couvert par l'assurance responsabilité civile d'exploitation de l'Institut français d'Oujda, dans le cadre de sa répétition dans le studio.

En signant le présent document, et dans le cas où le musicien préfère utiliser son propre matériel, celui-ci atteste qu'il s'est engagé à contracter une assurance, et qu'il abandonne tout recours auprès de l'Institut français du Oujda en cas de vol ou de détérioration de son matériel.

• TARIFS

- **Tarif 1 horaire : 70,00 dhs**
- **Pack 10 heures : 650,00 dhs**
- **Pack 20 heures : 1100,00 dhs**
- **Pack 30 heures : 1350,00 dhs**

Les achats de packs sont valides 1 année à compter du paiement.
Ces tarifs comprennent la mise à disposition du matériel (backline et technique) ainsi qu'un accueil et accompagnement technique par l'animateur du studio.

• HORAIRES D'OUVERTURE DU STUDIO

- **Le studio est ouvert du Lundi au dimanche : 10h00 à 21h00**

- **Les réservations sont soumises aux activités de l'institut français d'Oujda qui se réserve le droit de modifier les horaires de réservations.**

• PROCEDURE DE RESERVATION

Il y a 2 types de réservation :

- Le groupe/musicien peut choisir une réservation à l'heure (de 1 heure à 4 heures) Ou bien,
- Il peut bénéficier des formules pack horaires (voir article 3- Tarifs).

Dans les deux cas, la demande de réservation se fait par mail ou par téléphone, auprès de l'animateur du studio (**Studifo@ifmaroc.com** // **06 51 40 45 32**), dans laquelle les informations suivantes doivent être transmises :

- Nom du groupe
- Composition du groupe (nombre de personnes et liste des instruments utilisés)
- Numéro de téléphone et mail du responsable du groupe
- Choix de la réservation (répétition de 1 heure, 2 heures, 3 heures ou 4 heures ou bien formule pack horaires)
- Jour et créneau horaire souhaité pour la 1ère répétition

Une fois la réservation validée par l'animateur du studio, le groupe/musicien devra aller régler sa réservation à l'Institut français de Oujda (Lotissement Chabab n°9 et 11, Hay Al Qods, Oujda) minimum 48 heures avant la répétition.

Dès que le paiement est effectué, la réservation du studio est confirmée.

EN CAS D'ANNULATION LE GROUPE DOIT PRÉVENIR L'ANIMATEUR DU STUDIO 24 HEURES AVANT LA RÉPÉTITION RÉSERVÉE. LA RÉPÉTITION ANNULÉE SERA DÉPLACÉE SUR UN AUTRE CRÉNEAU DISPONIBLE, MAIS NE POURRA ÊTRE REMBOURSÉE.

• ACCUEIL AU STUDIO

Le groupe/musicien doit se présenter à l'accueil de l'Institut français de Oujda (16 Rue imam Chafii ancien consulat de France Oujda, à l'heure réservée !

L'animateur du studio sera chargé de l'accueil sur place et aura désinfecté (selon les mesures sanitaires mises en place) et préparé le matériel nécessaire au bon déroulement de la répétition, tel indiqué dans le mail de demande de réservation.

L'animateur du studio sera présent pendant la répétition et sera à la disposition du groupe/musicien pour tout accompagnement technique, gestion du niveau sonore et si besoin, préparation de concert.

• MATERIEL MIS A DISPOSITION

Instruments :

- **Batterie :** TAMA studio / cymbales MEINL
- **Basse :** JACKSON CONCERT BASS CBXNT IV
- **Guitare électrique :** Lâg IMPERATOR 100-OPS
- **Guitare électro classique :** CORDOBA C1M CE
- **Clavier arrangeur :** Yamaha Tyros 4 Cajon meinl
- **Congas (paire) :** Pearl Primero PWC202-511
- **Derbuka :** MEINL HE-104 DARABUKA
- **Cajon :** SCHLAGWERK CBA3SW

Amplis :

- **Ampli basse :** AMPEG
- **Ampli guitare :** MARSHAL MG 100 DFX

Equipement Son :

- **Enceintes/Retours :** MACKIE THUMP 12 A
- **Micros chant :** SUPERLUX PRA D1
- **Micros instruments :** SHURE SM57
- **Table de mixage 16 pistes**

Equipement lumière :

- **Projecteurs :** RGB LPC007 Big Dipper

Accessoires :

- **Supports enceintes :** RTX SS01-PACK (paire)
- **Supports guitares/basse :** RTX G1N
- **Crochets projecteurs :** (installation plafond)

Cablage:

- **Câble XLR :** (mâle/XLR femelle – mâle mono)
- **Câble instrument :** 9m

L'INSTITUT FRANÇAIS D'OUJDA MET À DISPOSITION UNIQUEMENT LE MATÉRIEL LISTÉ CI-DESSUS. ATTENTION, LES MÉDIATORS, ETC... NE SONT PAS FOURNIS.

HYGIENE ET SECURITE

- Le studio est mis à disposition en bon état et propre dès votre arrivée. Il doit être rendu à l'identique. Les bouteilles d'eau ou autres ordures devront être jetés à la poubelle par les musiciens, à l'issue de leur répétition.

- Le port du masque est obligatoire dès votre entrée dans l'établissement.

- Le passe sanitaire est-il obligatoire.

- Il est recommandé de vous laver les mains régulièrement.

- Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à votre disposition à l'entrée du studio.

- L'animateur du studio est en charge de désinfecter le matériel et les instruments entre chaque répétition. Ainsi, les séances devront impérativement commencer et finir à l'heure prévue afin de laisser le temps nécessaire à la désinfection et préparation du matériel pour la session suivante.
- Les règles de distanciation devront aussi être appliquées à l'intérieur des salles de répétitions pendant la séance. Il sera donc impératif de nous informer du nombre de personnes présentes dans la formation au moment de la réservation.

- Vous ne pourrez accéder aux salles que sur instruction de l'animateur du studio.

- Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment et du studio de répétition.

- Toute personne extérieure au groupe inscrit, ne pratiquant pas la musique, ne pourra accéder au studio.

- Pour votre sécurité auditive, l'animateur du studio règlera le niveau sonore pendant la répétition.

- En cas d'alarme incendie dans l'enceinte du bâtiment, l'évacuation doit se dérouler conformément aux plans d'évacuation affichés dans l'établissement et aux directives de l'animateur du studio.

• SANCTIONS

- Si des dégâts volontaires sur le matériel du studio, ou l'infrastructure sont constatés suite à une répétition, le groupe concerné devra prendre en charge les réparations.

- En cas de manquement au règlement, l'animateur du studio est en droit d'interdire l'accès au studio de répétition à un membre du groupe ou au groupe entier pour une répétition.

- **Nom du groupe :** _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
- **Prénom et nom du responsable :** _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
- **Date :** _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- **Signature :**